







www.mafra.com

Page : 1/8

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Numéro de version 2 Révision: 23.01.2019 Date d'impression : 23.01.2019

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- 1.1 Identificateur de produit
- Nom du produit LAST TOUCH EXPRESS
- 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées
 Étape du cycle de vie C Utilisation par les consommateurs
- Secteur d'utilisation SU21 Utilisations par des consommateurs: Ménages privés / public général / consommateurs
- Catégorie du produit PC31 Produits lustrant et mélanges de cires
- Emploi de la substance / de la préparation Détergent pour l'extérieur de véhicules
- 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité
- Producteur/fournisseur:

MA-FRA S.p.A. a Socio Unico

Via Aquileia, 44/46

20021 Baranzate (MI) ITALIA

Tel.+39 023569981

www.mafra.com

mafra@mafra.it

- Service chargé des renseignements :

E-mail: lab@mafra.it

info@mafra.it

- 1.4 Numéro d'appel d'urgence:

FRANCE:

numéro ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59

Ces centres anti-poison et de toxicovigilance fournissent une aide médicale gratuite (hors coût d'appel), 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

In case of accident call the emergency number 112

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

- 2.1 Classification de la substance ou du mélange
- Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 Le produit n'est pas classifié selon le règlement CLP.
- 2.2 Éléments d'étiquetage
- Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 néant
- Pictogrammes de danger néant
- Mention d'avertissement néant
- Mentions de danger néant
- Indications complémentaires:

Conserver hors de la portée des enfants.

- 2.3 Autres dangers
- Résultats des évaluations PBT et vPvB
- PBT: Non applicable.
- vPvB: Non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

- 3.2 Caractérisation chimique: Mélanges
- Description : Mélange effectué à partir des matériaux mentionnés ci après et avec des additifs non dangereux

- Composants contribuant aux dangers:		
CAS: 67-63-0 EINECS: 200-661-7 Reg.nr.: 01-2119457558-25	alcool isopropylique Flam. Liq. 2, H225; 🗘 Eye Irrit. 2, H319; STOT SE 3, H336	<1%
CAS: 107-98-2 EINECS: 203-539-1 Reg.nr.: 01-2119457435-35-0001	1-méthoxypropane-2-ol ♦ Flam. Liq. 3, H226; ♦ STOT SE 3, H336	<1%

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 23.01.2019 Numéro de version 2 Révision: 23.01.2019

Nom du produit LAST TOUCH EXPRESS

- Indications complémentaires : Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

- 4.1 Description des premiers secours
- Indications générales : Aucune mesure particulière n'est requise.
- -après inhalation : Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
- après contact avec la peau : En règle générale, le produit n'irrite pas la peau.
- après contact avec les yeux : Lavage avec de l'eau en écartant les paupières plusieurs minutes.
- -après ingestion: Si les troubles persistent, consulter un médecin.
- 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Etat maladif

Pas d'autres informations importantes disponibles.

- 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

En cas d'ingestion, pratiquer un lavage d'estomac

Surveillance médicale pendant au moins 48 heures

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- 5.1 Moyens d'extinction
- Moyens d'extinction: Adapter les mesures de protection dans la lutte contre l'indendie à l'environnement.
- 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Peut être dégagé en cas d'incendie :

Monoxyde de carbone (CO)

- 5.3 Conseils aux pompiers
- Equipement spécial de sécurité : Ne pas inhaler les gaz d'explosion et les gaz d'incendie
- Autres indications

Les résidus de l'incendie et l'eau contaminée ayant servi à l'éteindre doivent impérativement être éliminés conformément aux directives administratives

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence Non nécessaire.
- 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement: Diluer avec beaucoup d'eau.
- 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

- 6.4 Référence à d'autres rubriques

Aucune substance dangereuse n'est dégagée.

Afin d'obtenir des informations sur une manipulation sûre, consulter le chapitre 7

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

- 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger Aucune mesure particulière n'est requise.
- Préventions des incendies et des explosions: Tenir à l'abri de la chaleur.

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 23.01.2019 Numéro de version 2 Révision: 23.01.2019

Nom du produit LAST TOUCH EXPRESS

(suite de la page 2)

- 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités
- Stockage :
- Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage : Ne conserver que dans le fût métallique d'origine
- Indications concernant le stockage commun : non nécessaire
- Autres indications sur les conditions de stockage : néant
- Classe de stockage:
- Classe VbF: néant
- -7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques : Sans autre indication, voir point 7.
- 8.1 Paramètres de contrôle

	- Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :
	67-63-0 alcool isopropylique
	VME Valeur momentanée: 980 mg/m³, 400 ppm
ı	107-98-2 1-méthoxynrongne-2-ol

107-98-2 1-méthoxypropane-2-ol

VME Valeur momentanée: 375 mg/m³, 100 ppm Valeur à long terme: 188 mg/m³, 50 ppm risque de pénétration percutanée

111-76-2 2-butoxyéthanol

VME Valeur momentanée: 246 mg/m³, 50 ppm Valeur à long terme: 49 mg/m³, 10 ppm Risque de pénétration percutanée

- DNEL

67-63-0 alcool isopropylique		
Oral	Systemic Long-term Effects	26 mg/Kg bw/day (Consumers)
Dermique	Systemic long-term effects	888 mg/Kg bw/day (Industrial Workers)
		319 mg/Kg bw/day (Consumers)
Inhalatoire	Local long-term effects	55 mg/m³ (Consumers)

Systemic long-term effects 89 mg/m³ (Consumers)

107-98-2 1-méthoxypropane-2-ol

Systemic Long-term Effects	33 mg/Kg bw/day (Consumers)
Systemic long-term effects	78 mg/Kg bw/day (Consumers)
Local short-term effects	553,5 mg/m³ (Industrial Workers)
Systemic long-term effects	369 mg/m³ (Industrial Workers)
	43,9 mg/m³ (Consumers)
Systemic Short-term Effects	553,5 mg/m³ (Industrial Workers)
	Systemic long-term effects Local short-term effects Systemic long-term effects

111-76-2 2-butoxyéthanol

Oral	Systemic Long-term Effects	6,3 mg/Kg bw/day (Consumers)
	Systemic short-term effects	26,7 mg/m³ (Consumers)
Dermique	Systemic long-term effects	125 mg/Kg bw/day (Industrial Workers)
		75 mg/Kg bw/day (Consumers)
	Systemic Short-term Effects	89 mg/Kg bw/day (Industrial Workers)
		89 mg/Kg bw/day (Consumers) 67,5 mg/m³ (Industrial Workers)
Inhal atoire	Local long-term effects	67,5 mg/m³ (Industrial Workers)
		40,5 mg/m³ (Consumers)
	Local short-term effects	246 mg/m³ (Industrial Workers)

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 23.01.2019 Numéro de version 2 Révision: 23.01.2019

Nom du produit LAST TOUCH EXPRESS

	(suite de la page 3)
	147 mg/m³ (Consumers)
Systemic long-term effects	98 mg/m³ (Industrial Workers)
	59 mg/m³ (Consumers)
Systemic Short-term Effects	mg/m³ (Industrial Workers)
	426 mg/m³ (Consumers)

- PNEC

67-63-0 alcool isopropylique

PNEC STP	2.251 mg/L (STP)
PNEC STP Soil Soft Water Sea water Sediment (soft water)	28 mg/Kg (Soil)
Soft Water	140,9 mg/L (Water)
Sea water	140,9 mg/L (Water)
Sediment (soft water)	552 mg/Kg (Soil)
Sediment (sea water)	552 mg/Kg (Soil)
Occasional Emission	140,9 mg/L (Water)

107-98-2 1-méthoxypropane-2-ol

PNEC STP	100 mg/L (STP)
PNEC STP Soil Soft Water Sea water Sediment (soft water)	4,59 mg/Kg (Soil)
Soft Water	10 mg/L (Water)
Sea water	1 mg/L (Water)
Sediment (soft water)	52,3 mg/Kg (Soil)

111-76-2 2-butoxyéthanol

PNEC STP	463 mg/L (STP)
PNEC STP Soil Soft Water Sea water Sediment (soft water) Sediment (sea water)	2,33 mg/Kg (Soil)
Soft Water	8,8 mg/L (Water)
Sea water	0,88 mg/L (Water)
Sediment (soft water)	34,6 mg/Kg (Soil)
Sediment (sea water)	3,46 mg/Kg (Soil)

- Indications complémentaires : Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.
- 8.2 Contrôles de l'exposition
- Equipement de protection individuel :
- Mesures générales de protection et d'hygiène :

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

- Protection respiratoire: non nécessaire.
- Protection des mains :



Non nécessaire.

- Matériau des gants

non nécessaire. Caoutchouc nitrile

Gants en PVC

- Temps de pénétration du matériau des gants non applicable

(suite page 5)

Page: 5/8

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 23.01.2019 Numéro de version 2 Révision: 23.01.2019

Nom du produit LAST TOUCH EXPRESS

- Protection des yeux :

(suite de la page 4)



Lunettes de protection recommandées pour le transvasement.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

- 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

- Indications générales.

-Aspect:

Forme: liquide
Couleur: Violet
- Odeur: agréable
- Seuil olfactif: Non déterminé.

- valeur du pH à 20 °C:

- Modification d'état

Point de fusion : 0 °C
Point d'ébullition : 100 °C
- Point d'éclair : non applicable
- Inflammabilité (solide, gazeux) : Non applicable

- Inflammabilité (solide, gazeux) : Non applicable. - Température de décomposition : Non déterminé.

- Auto-imflammation: Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

- Danger d'explosion : Le produit n'est pas explosif.

- Limites d'explosion :

inférieure:

supérieure:

- Pression de vapeur à 20 °C:

- Densité à 20 °C:

Non déterminé.

23 hPa

1 g/cm³

- Densité relative.

- Densité de vapeur:

- Vitesse d'évaporation.

Non déterminé.

Non déterminé.

Non déterminé.

- Solubilité dans/miscibilité avec

l'eau : entièrement miscible - Coefficient de partage (n-octanol/eau) : Non déterminé.

- Viscosité :

dynamique à 20 °C: 0,952 mPas cinématique : Non déterminé.

- 9.2 Autres informations Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- 10.1 Réactivité stable dans des conditions normales
- 10.2 Stabilité chimique
- Décomposition thermique / conditions à éviter : Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- 10.3 Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue
- 10.4 Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 10.5 Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 10.6 Produits de décomposition dangereux: Pas de produits de décomposition dangereux connus

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression: 23.01.2019 Numéro de version 2 Révision: 23.01.2019

Nom du produit LAST TOUCH EXPRESS

(suite de la page 5)

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- 11.1 Informations sur les effets toxicologiques
- Toxicité aiguë: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- Valeurs L	- Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification :		
67-63-0 al	67-63-0 alcool isopropylique		
Oral	LD50	5.840 mg/Kg (Rat)	
107-98-2 1	l-métho	oxypropane-2-ol	
Oral	LD50	4.016 mg/Kg (Rat)	
Dermique	<i>LD50</i>	>2.000 mg/Kg (Rat)	
		13.500 mg/Kg (Rabbit)	
111-76-2 2	111-76-2 2-butoxyéthanol		
Oral	LD50	>2.000 mg/Kg (Rabbit)	
		1.746 mg/Kg (Rat)	
Dermique	LD50	>2.000 mg/Kg (Rat)	

- Effet primaire d'irritation :
- de la peau : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- des yeux : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Sensibilisation : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)
- Mutagénicité sur les cellules germinales
 - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Toxicité pour la reproduction Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Toxicité spécifique pour certains organes cibles exposition unique
- Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Toxicité spécifique pour certains organes cibles exposition répétée
- Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Danger par aspiration Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

Toxicité aqu	atique :	
67-63-0 alco	ol isopropylique	
LC50 (4 h)	24,6 mg/L (Rat)	
LC50 (96h)	>100 mg/L (Fish)	
EC50 (48h)	>100 mg/L (Daphnia)	
EC50 (72h)	>100 mg/L (Algae)	
107-98-2 1-1	néthoxypropane-2-ol	
LC50 (4 h)	6 mg/L (Rat)	
LC50 (96h)	>100 mg/L (Algae)	
	6.812 mg/L (Fish)	
EC50 (48h)	23.300 mg/L (Daphnia)	
EC50 (96h)	>1.000 mg/L (Algae)	
	20.800 mg/L (Fish)	
111-76-2 2-6	putoxyéthanol	
LC50 (96h)	1.474 mg/L (Fish)	
EC50 (48h)	1.550 mg/L (Daphnia)	
EC50 (72h)	911 mg/L (Algae)	

Page: 7/8

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 23.01.2019 Numéro de version 2 Révision: 23.01.2019

Nom du produit LAST TOUCH EXPRESS

(suite de la page 6)

- 12.2 Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 12.3 Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.
- Autres indications écologiques :
- Indications générales : En général non polluant
- 12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB
- **PBT:** Non applicable.
- vPvB: Non applicable.
- 12.6 Autres effets néfastes Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- 13.1 Méthodes de traitement des déchets
- Recommandation : Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.
- Emballages non nettoyés :
- Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.
- Produit de nettoyage recommandé: Eau, éventuellement avec addition de produits de nettoyage.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

- Numéro ONU
- ADR, ADN, IMDG, IATA

néant

- 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU
- ADR, ADN, IMDG, IATA

néant

- 14.3 Classe(s) de danger pour le transport
- ADR, ADN, IMDG, IATA
- Classe

néant

- Groupe d'emballage
- ADR, IMDG, IATA

néant

- 14.5 Dangers pour l'environnement:
- Polluant marin:

Non

- -14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur Non applicable.
- 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la

convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable.

- Indications complémentaires de transport :

Pas de produit dangereux d'après les dispositions ci - dessus

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

- -15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
- Directive 2012/18/UE
- Substances dangereuses désignées ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.
- Prescriptions nationales :
- Classification VbF (ordonnance sur les liquides inflammables) : néant
- Directives techniques air :

Classe	Part en %
NK	0,9

- Classe de pollution des eaux : En général non polluant

(suite page 8)

Page : 8/8

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression: 23.01.2019 Numéro de version 2 Révision: 23.01.2019

Nom du produit LAST TOUCH EXPRESS

(suite de la page 7)

- 15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

- Phrases importantes

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H312 Nocif par contact cutané.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H332 Nocif par inhalation.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

- Service établissant la fiche technique : Ma-Fra Laboratories

- Contact: lab@mafra.it

- Acronymes et abréviations:

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer

ICAO: International Civil Aviation Organisation

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route (European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

VbF: Verordnung über brennbare Flüssigkeiten, Österreich (Ordinance on the storage of combustible liquids, Austria)

DNEL: Derived No-Effect Level (REACH)

PNEC: Predicted No-Effect Concentration (REACH)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

Flam. Liq. 2: Liquides inflammables – Catégorie 2

Flam. Liq. 3: Liquides inflammables – Catégorie 3 Acute Tox. 4: Toxicité aiguë – Catégorie 4

Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2

Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2

STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) – Catégorie 3

- * Données modifiées par rapport à la version précédente